

DEPARTEMENT DE LA REUNION

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE SAINT-DENIS

Liberté - Egalité - Fraternité

ADMINISTRATION MUNICIPALE

Saint-Denis, le 25 Août 1964

N° 1054 / SG

LE MAIRE DE SAINT-DENIS

à

Monsieur

CONSEILLER MUNICIPAL - SAINTE-DENIS

Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra en TROISIEME SESSION ORDINAIRE le LUNDI 31 AOUT 1964 à 16 heures dans la salle ordinaire des délibérations du Conseil.

ORDRE DU JOUR

- 1°) Approbation d'une dépense de 10.000. F. CFA pour transfert d'un poste téléphonique à l'Ecole Mixte du Brûlé.
- 2°) Remboursement à la Société Immobilière "Résidence de la Rivière" du montant des travaux d'extension du réseau de distribution d'eau de la ville, qui ont été rendus nécessaires pour l'alimentation en eau de cet immeuble et de plusieurs autres maisons situées dans ce secteur (à inscrire éventuellement au budget 1965).
- 3°) Remboursement à Melle GAZIVILI des consommations d'électricité qu'elle a payées pour le compte de l'Ecole Maternelle de la Rivière Saint-Denis, sous condition qu'elle vide les lieux et qu'elle paye une redevance pour occupation irrégulière des lieux.
- 4°) Approbation d'une dépense relative à l'habillement des gardiens de bureau et du chauffeur du Maire.
- 5°) Dénomination du nouveau groupe scolaire de Château-Morange.
- 6°) Demande de prêt d'un montant de 34.000.000. de F. CFA. en vue du financement de l'acquisition d'un terrain d'un hectare situé à Patates-à-Durand et de deux terrains situés à Sainte-Clotilde, destinés à recevoir la construction d'un collège polyvalent de 1er cycle et d'une cantine scolaire pour 400 rationnaires.
- 7°) Demande d'emprunt d'un montant de 4.937.500. Frs.CFA. à adresser à la C.C.C.E. représentant la participation de la Commune de Saint-Denis aux travaux d'aménagement du Stade de la Redoute.

- 8°) Demande d'exonération des taxes applicables aux recettes qui seront effectuées à l'occasion du match de foot-ball qui opposera la Kitchu de Hong-Kong à deux équipes locales.
- 9°) Honoraires dus à Me VINSON pour avoir assuré la défense des intérêts de la Commune dans l'affaire COUPOU.
- 10°) Honoraires dus à Me VINSON, Avocat près la Cour d'Appel de Saint-Denis, pour avoir assuré la défense des intérêts de la Commune dans l'affaire FERARD/Commune de Saint-Denis.
- 11°) Location d'un immeuble appartenant à M. TIMOL qui a été utilisé comme école par la Commune.
- 12°) Ratification d'un marché de gré à gré passé avec les Etablissements de la HOGUE & GUEZE pour diverses fournitures faites à la Commune de Saint-Denis en 1964.
- 13°) Approbation de trois marchés passés avec la SEGEFOM pour construction de 3 cantines à Montgaillard, à l'Ecole de la Rivière (garçons) et au Brûlé.
- 14) Achat de matériel lourd (un camion léger "tous terrains" UNIMOG - MERCEDES-BENZ - une remorque "MULLER" - un rouleau vibreur "TRUNKIE" - un tracteur UNIMOG équipé d'une arroseuse-balayeuse "SCHMIDT" - pour le Service de la Voirie.
- 15°) Création d'un poste de puériculture et inscription de cet emploi au tableau des effectifs de la Commune.
- 16°) Contrat de concession de l'exploitation du Stade de la Redoute.
- 17°) Augmentation de la population de Saint-Denis - Renseignements statistiques fournis par le Service Départemental de la Construction de la Réunion .
- 18°) Demande de subvention présentée par M. Joseph Emmanuel ZANEGUY, entrepreneur de transport en commun assurant la liaison MOUFIA/ Saint-Denis.
- 19°) Acquisition d'une parcelle de terrain de 500 m<sup>2</sup> limitrophe du terrain sur lequel est construite l'école de MOUFIA, destinée à recevoir la construction d'une cantine scolaire.
- 20°) Acquisition du terrain TINGAPERMAL.
- 21°) Concours apporté par le Service des Ponts et Chaussées pour l'exécution des travaux d'aménagement du lit de la Ravine Montplaisir.
- 22°) Majoration du prix du kw.heure de 1 franc pour financement des travaux prévus par l'article 14 du Cahier des Charges pour la concession d'une distribution d'énergie électrique dans la Commune de Saint-Denis.
- 23°) Travaux d'assainissement de Saint-Denis : construction d'un mur de protection de la station de refoulement sur la rive gauche de la Rivière du Butor.

- 24°) Travaux de construction du Quai-Est de la Rivière Saint-Denis.
- 25°) Travaux de réfection du Grand-Marché - Avenant N° 7 au marché de gré à gré passé avec la C.F.E. (13.393.285. F. CFA.).
- 26°) Dénomination du nouveau chemin reliant le Boulevard de la Providence au Couvent des moniales dominicaines, nouvellement construit à Saint-Denis.
- 27°) Modernisation du "Chemin Neuf " à la Montagne - Accès aux "Relais Aériens"- Participation de la Commune aux frais de reconstruction du chemin en cause.
- 28°) Remboursement à la SEGEFOM du montant des travaux de voirie exécutés pour le compte de la Commune - Montant 85.000. F. CFA.
- 29°) Avenant N° 3 au Cahier des Charges B. de la Bretagne (eau <sup>potable</sup> garantie ~~non~~ potable).
- 30°) QUESTIONS DIVERSES.

Le Maire,

